

ges de première main sur les agents d'une terreur qui n'est pas, comme on l'entend souvent, «d'un autre âge», mais du nôtre, l'âge numérique.

La dialectique est également à l'honneur dans notre dossier consacré à l'ouvrage de Renaud Garcia, *Le Désert de la critique*, qui dénonce les effets du postmodernisme universitaire sur les groupes militants libertaires ou d'extrême gauche. A la recension très positive de Bertrand Louart répondront les amicales notes critiques de José Ardillo, qui invite à se tenir à distance égale du postmodernisme et du scientisme progressiste. Nous espérons que d'autres personnes s'empareront des problèmes ainsi soulevés.

Pour ceux qu'effraie une plongée non préparée dans l'obscurité de l'abstraction gratuite, un raccourci saisissant du problème de la déconstruction de la langue leur est offert par Nicolas Gey dans son solennel appel à *légiférer*. Qu'ils se méfient toutefois, car s'ils ne veulent pas s'adapter, leur destin pourrait ressembler à ce qu'évoque cette étrange interview qu'Antoine Espaza s'est procurée sur un blog du futur (on trouve *tout* sur internet).

Pour finir, le troisième ouvrage du premier Lewis Mumford, dont Annie Gouilleux donne un compte rendu dans nos pages, poursuit la fresque américaine de l'auteur, qui étudie cette fois la littérature et la philosophie. La période de «l'âge d'or» précédant la Guerre de Sécession se signale selon lui par ce que certains auteurs ont pu alors concevoir et expérimenter : une vision originale, propre à l'ex-Nouveau-Monde, de ce que serait, ou aurait pu être, une vie pleinement humaine.

Nous restons intéressés par toutes les formes de participation et soutien, notamment en ce qui concerne la diffusion de la revue. N'hésitez pas à nous contacter.

Adresse postale:

L'Inventaire, 7 impasse des Chenaux,
07 200 Mercuer.

Sommaire du n°5, printemps 2017.

Éditorial

Pourquoi rejeter le post-modernisme? Autour du livre de Renaud Garcia, «Le Désert de la critique», 2015.

[à télécharger ou écouter sur le site de **radio Zinzine**, dans la série **Racine de Moins Un**, *Le désert de la critique* présenté par l'éditeur Patrick Marcolini!]

— Recension par Bertrand Louart

[lue dans *L'Ire des Chenaies*!]

— Notes critiques par José Ardillo.

Légiférer, Nicolas Gey.

La Critique en trompe-l'œil: Stiegler & co.

— Commentaire sur les poncifs de Bernard Stiegler, Michel Caubel.

— Notes sur «L'École, le numérique et la société qui vient», 2012, par Jonas Schnyder.

Fragments complémentaires en partie contradictoires et sans doute insuffisants sur les tenants et les aboutissants de l'offensive néo-religieuse, par Matthieu Amiech.

Recension *Les Français jihadistes*, 2014, par Nicolas Eyguesier.

Les dinosaures se cachent pour mourir Antoine Espaza.

L'Âge d'or de Lewis Mumford, résumé, commentaire et traduction par Annie Gouilleux

Disponible aux éditions La Lenteur,
10 euros, 96 pages.

Radio Zinzine, quoi de neuf sur nos ondes... A vos postes!

Mesdames, Messieurs,
Association CRAS
BP 51026
F-31010 TOULOUSE CEDEX 06
France

dépôt le 17/05/17
radio-zinzine info
04300 Lirrans



dispensé de timbrage



L'IRE DES CHÉNAIES

N°678 - 17 mai 2017

Appel de Longo mai pour soutenir la ZAD

Depuis plusieurs années déjà, la lutte qui se déroule à Notre Dame des Landes, à quelques km de Nantes, en Bretagne, nous interpelle, nous ravit et nous remplit d'espoir.

Les 1650 hectares de bocage qui y constituent la ZAD (Zone à Défendre) sont devenus l'un des territoires européens où s'expriment avec la plus grande force et clarté à la fois la contestation contre l'escalade techno-industrielle et la surconsommation, et une immense envie d'expérimentation sociétale.

En 1973, dans son texte *La crise, une offensive*, Longo mai posait le constat d'un avenir désenchanté pour la jeunesse et la nécessité de s'approprier des espaces

ruraux désertés pour y expérimenter d'autres formes de vie et y développer les bases matérielles d'une certaine autonomie. Cette initiative a permis, au cours du temps, la création de dix coopératives autogérées dans cinq pays d'Europe, un mouvement qui s'inscrit dans une optique de solidarité active et de changement de société.

À Notre-Dame-des-Landes, depuis plus de 40 ans, on refuse la construction par Vinci (premier groupe mondial de travaux publics) d'un aéroport de plus ¹ et le monde qui va avec: le rythme effréné symbolisé par le transport aérien à bas prix, l'extension de la métropole nantaise au détriment de terres nourricières, la destruction d'une biodiversité exceptionnelle. Menée à l'origine par quelques paysans et habitants réfractaires appuyés par une partie importante de la population aux alentours, cette lutte a entamé une nouvelle phase suite à un appel à occupation lancé en 2008. Dès lors, une grande diversité de personnes, d'analyses et de conceptions s'y mélange, le bocage est désormais parsemé de maisons et de fermes sauvées de la démolition et occupées, d'une multitude de cabanes et constructions de toutes sortes, de potagers, d'ateliers, de champs de céréales et de boulangeries, de fromageries, d'une conserverie, de structures du «non-marché» (marché gratuit ou à prix libre), de bibliothèques, de salles de concert et de réunion, d'une infirmerie, d'une radio diffusant sur la zone, de lieux pour les enfants. Le tout partagé entre quelques centaines d'habitants, «un archipel diffus de groupes entremêlés qui s'organisent parfois ensemble, parfois côte à côte, pour tenir les infrastructures mises en partage avec l'ensemble du mouvement» ². Malgré la menace permanente de l'expulsion, les habitants se projettent à long terme, ce qui se reflète dans leurs projets et constructions.

Sans idéaliser la vie sur la ZAD ni gommer les conflits inhérents aux différentes analyses et pratiques, le mouvement parvient à se fortifier et à rester ouvert. La grande diversité de personnes qui participent à la lutte anti-aéroport (paysans, squatteurs, associations citoyennes, élus, écologistes, naturalistes...) constitue sa grande force et garantit sa longévité ³.

Un tel pied de nez à l'ordre établi et aux certitudes de notre société ne pouvait que provoquer une profonde réprobation et une forte répression de la part de l'Etat. En octobre 2012, une opération policière d'expulsion des occupants, dénommée «Opération César», a usé de méthodes brutales et fait des centaines de blessés parmi ceux et celles qui défendaient la zone. Echec retentissant, elle a paradoxalement contribué à redynamiser la zone: un mois plus tard, la manifestation de réoccupation réunissait 40.000 personnes, changeant la donne et lançant une vaste vague de construction sur la zone. Pourtant les menaces d'évacuation pèsent toujours sur la ZAD avec une intensité plus ou moins grande selon le moment.

Cette lutte est fortement partagée et soutenue en France: plus de 200 comités se font l'écho de la solidarité de personnes de tous horizons: simples citoyen-ne-s, élu-e-s locaux, syndicalistes, universitaires et journalistes... Régulièrement, des milliers de personnes s'y rencontrent pour construire ensemble des réflexions sur des thématiques agricoles, forestières, sociales.

À Longo maï nous nous reconnaissons dans ce joyeux tumulte et nous nous sentons solidaires de cette lutte. Nous y retrouvons des choix fondamentaux que nous partageons, tels que le refus de l'omniprésence de l'argent dans la vie quotidienne, la mise en place collective de «communs», l'autonomie alimentaire, une forte critique des structures morales et institutionnelles qui prétendent gérer notre mon-

de... Nous partageons des préoccupations, dont certaines au fil du temps se sont transformées en véritables complications. Nous construisons ensemble des solidarités actives avec des luttes contre des projets nuisibles et mégalomanes ou avec les luttes indigènes au Mexique, pour la défense de la terre et des forêts... Nous nous investissons dans la solidarité avec les migrants et réfugiés.

Il faut absolument que se poursuive sur la ZAD la construction d'un projet collectif, créatif et anti-coercitif, en rupture avec les dogmes de l'agriculture industrielle et les rapports sociaux dominés par l'esprit de compétition entre les individus. Un projet non hiérarchique et insoumis, inclusif et généreux, qui combat les comportements sexistes, racistes et homophobes. En cas d'abandon du projet d'aéroport, il serait injuste que ce territoire, enclave sauvage et préservée, soit remis aux personnes qui ont massivement empoisonné toute la région et participe à l'agrandissement d'exploitations d'agriculture industrielle. Il serait inacceptable que tous ceux qui voulaient bétonner ce lieu dans le seul but de s'enrichir un peu plus continuent d'avoir un droit de regard sur son avenir.

Si la ZAD venait à être évacuée, cela compromettrait grandement l'avenir de nombreuses autres luttes, comme celles contre un méga-projet touristique à Roybon, contre un centre d'enfouissement de déchets nucléaires à Bure, dans le Val de Susa en Italie contre la nouvelle ligne grande vitesse Lyon-Turin...

En tant que mouvement international, Longo maï compte faire connaître et partager cette lutte hors de France. C'est pourquoi nous appelons nos ami-e-s partout en Europe à aller à sa découverte et à se préparer à la défendre en cas de nouvelle tentative d'évacuation. La ZAD a besoin de votre soutien pour:

— Faire pression sur l'Etat français et l'entreprise Vinci par tous les moyens adaptés;

— Exprimer votre solidarité et faire connaître cette lutte autour de vous en diffusant le livret *Défendre la ZAD* qui existe en plusieurs langues sur le site <constellations.boum.org>

Le mouvement des coopératives européennes

Longo maï, Limans, avril 2017.

Contact: <longomaicall@riseup.net>

Notes:

1. Il existe déjà un aéroport international, Nantes Atlantique, d'une dimension semblable à celui de Genève, dont le trafic est cependant trois fois moins dense.

2. Extrait de la brochure *De la ZAD aux communaux*, téléchargeable sur <zad.nadir.org>

3. Cette détermination commune de tous les habitants à dessiner ensemble l'avenir de la ZAD est clairement exprimée dans le texte *Les 6 points sur l'avenir de la ZAD* rédigé en 2015. Disponible sur <https://constellations.boum.org/spip.php?article196>

Aux toulousain-es du monde

Lettre d'un lecteur à propos de l'article *AZF, une usine qui pue et qui pète* paru dans un récent IdC.

L'article rétablit l'essentiel du drame de l'usine AZF, à Toulouse le 21 Septembre 2001. Mais je souhaite souligner les points suivants:

— L'usine AZF était la plus vieille des usines du Groupe Total. Il avait été obligé de la construire loin des habitations, mais n'avait pas acheté de larges terrains autour de cette usine dangereuse (problème d'argent sans doute?).

— L'incurie administrative a laissé se construire des habitats, une école d'ingénieurs de chimie, des services publics, une route à quatre voies, à proximité d'une usine particulièrement dangereuse.

— Pire, semble-t-il, une voie à grande circulation traversait en hauteur, une partie du périmètre de l'usine.

Il va de soi qu'en dehors des responsables de Total (qui avaient prévu de se débarrasser de cette usine) et de tous ceux qui ont donné des autorisations de construire maisons, édifices publics, route à quatre voies, d'autres responsables doivent être mis en cause: l'inspection du travail qui est chargée de vérifier les conditions de production et de protection des risques à l'intérieur de l'usine; la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement qui vérifie le fonctionnement des installations classées Seveso II; le comité d'entreprise; les représentants syndicaux; l'organisme agréé par l'Etat pour délivrer des certifications ISO 9000, ISO 14000 et SA 8000.

Trois heures après le drame, le directeur de l'usine, effondré, répétait comme un disque rayé: «Nous avons toutes les certifications». Sous-entendu: «on ne nous avait pas signalé qu'un tel accident était possible».

Quels sont les liens entre tous ces acteurs?

Primo répondre aux intérêts de l'oligarchie politico-administrative.

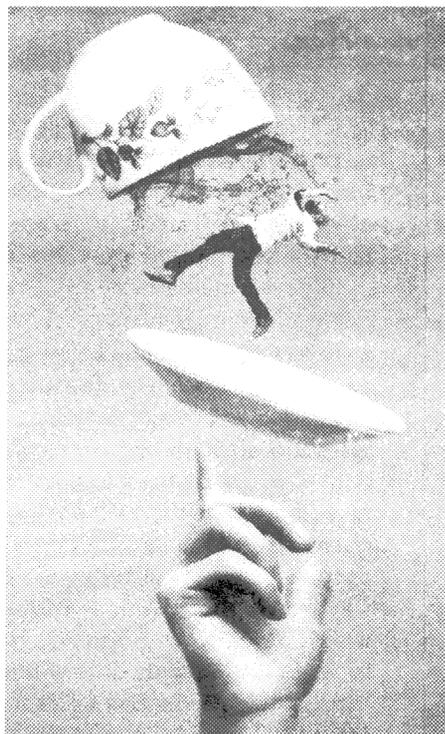
Secundo répondre à l'usage de l'argent et aux différentes formes de corruption.

La spéculation immobilière sur des terrains dangereux dont devront se contenter les classes populaires, des terrains moins chers parce qu'éloignés du centre-ville de Toulouse. À quoi cela sert d'éloigner les usines des centres villes qui seront rattrapées par les habitats souvent pavillonnaires réservés aux petits revenus? Les élus qui donnent des autorisations de construire ne sont-ils pas civilement et pénalement responsables, les préfets qui peuvent annuler les autorisations de construire?

Des certifications complaisantes d'organismes agréés par l'Etat qui toléreront des risques des entreprises qui les financent: les directeurs disant à leurs ingénieurs enquêteurs: «Appliquez la loi, mais ne cherchez pas la petite bête, n'oubliez jamais qu'ils nous font vivre». Ce qui sera interprété par les enquêteurs: «Si je veux garder mon job (souvent en CDD) ou si je veux avoir une chance d'être titularisé en CDI, je ne dois pas foutre la merde sinon je serai viré, et catalogué dans la profession d'irresponsable utopique, donc dangereux!»

Les directions financières qui ont pris le pouvoir dans les Grands Groupes sont-elles responsables d'une économie en laissant stocker dans un hangar non sécurisé un produit explosif, instable qui n'était qu'un déchet inutilisable pour l'usine, un produit qui a explosé en juillet 1947 dans la rade de Brest...

Possiblement des «pots de vin» achetant la tolérance des autorités n'appliquant pas rigoureusement les lois dont leur application rigoureuse aurait pu éviter ce drame.



Et encore d'autres interrogations

Pourquoi les deux premiers procès ont limité l'identification des responsabilités au seul directeur de l'usine? Pourquoi ses avocats n'ont pas cherché à diminuer la responsabilité de celui-ci en montrant la complexité de celle-ci? Pourquoi les journalistes qui ont publié deux ouvrages n'ont pas mis en cause l'organisme de certification pour ne pas avoir mis en demeure l'entreprise de supprimer le risque d'une catastrophe? Comme si un consensus s'était établi entre le gouvernement et les différents acteurs coresponsables de la catastrophe?

Une fois de plus, le monde de l'argent s'en sort bien! Une fois de plus, la technique du lampiste est le moyen de l'oligarchie financière pour échapper à ses responsabilités, même si dans le cas d'AZF il n'est pas possible d'exonérer la direction de l'usine de ses responsabilités.

Pour la troisième fois, pour le troisième procès d'AZF, ZADIG 21 combat pour la vérité qui est la condition de la liberté, sait comme modeste lanceur d'alerte qu'il n'est pas sûr de gagner, mais que de toute façon écrire, hurler lui donne une chance que les historiens lui donnent raison.

Zadig 21, le 9 mai 2017.

Illustration: Joel Robison, *Out of comfort* [Précarité].

Les premières attaques de Macron

Avoir des dons divinatoires n'est pas réellement nécessaire puisque Macron a déjà donné les grandes lignes de sa future politique. Il a même déjà annoncé quelles réformes contre les prolos il allait lancer en premier.

Enlever presque toutes les pages au Code du travail.

Il l'a annoncé à de multiples reprises, son but est de pouvoir le «simplifier» au maximum. Par simplifier, il faut bien sûr entendre *supprimer* de nombreuses protections des salariés. Il veut faire passer dès l'été à l'assemblée un projet de loi d'*habilitation à légiférer par ordonnances* visant le Code du travail. Toute loi sur le Code du travail n'aura donc besoin que de l'aval de Macron pour être ratifiée. Ça peut paraître tellement autoritaire que l'on se dit que ça risque de ne pas passer, même du côté des partisans de ce type de réforme. En septembre 2013, le gouvernement Ayrault avait fait voter quelque chose de similaire pour permettre de baisser les charges des entreprises. Cela permettait déjà à Hollande de casser certaines parties du Code du travail, notamment au niveau du contrat d'embauche. À cette époque Macron était alors conseiller spécial du président.

Les grands lignes des ordonnances sont déjà déterminées. La première vise à largement renforcer la loi El Khomri. La seconde permettra de supprimer un paquet de délégués syndicaux (CHSCT, Délégués du personnel, Comité d'entreprise) en les fusionnant tous dans un délégué unique du personnel (DUP [sic!]) et ce, pour toutes les boîtes, quelle que soit leur taille.

Accepter d'être payé moins que le SMIC grâce aux référendums d'entreprise

fréquences FM: Forcalquier/Pertuis 100.7
Apt 92.7 - Manosque 105 - Digne 95.6 - Sisteron 103 -
Briançon 101.4 - Embrun 100.9 - Gap 106.3 - Aix en
Provence 88.1 - Marseille et alentours, sur poste DAB+
Zinzine - site ueeb: <www.radiozinzine.org>

Mais c'est la troisième qui reste le gros morceau. Elle vise à ce que les référendums d'entreprises créés par la loi travail, et qui peuvent décider d'augmenter le nombre d'heures de travail par semaine, puissent être initiés par les patrons.

Pourquoi se limiter seulement au temps de travail? Macron souhaite surtout que ces accords d'entreprises ou de branche puissent aussi définir le salaire. Le plus important c'est que depuis la loi El Khomri, ces accords de branche ou d'entreprises priment sur le Code du travail.

En clair, si Macron réussit à faire passer cette ordonnance, un patron pourra signer un accord avec les syndicats pour baisser les salaires en dessous du SMIC et faire bosser les travailleurs jusqu'à 48h/semaine. Si le syndicat n'est pas d'accord, le patron pourra toujours faire un référendum d'entreprise en menaçant de faire un plan social si les employés ne votent pas pour.

La suppression de l'Unedic

Un des autres angles d'attaque est la suppression de l'UNEDIC. Créée en 1958 *L'Union National Interprofessionnelle pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce* est l'organisme en charge de la gestion de l'assurance chômage. Bien que gérant des cotisations prélevées par l'Etat, l'UNEDIC reste statutairement une association (loi 1901) cogérée de manière égale par des représentants d'organisations syndicales et patronales (depuis les années 1990, la direction alterne entre MEDEF et CFDT).

Le but de la réforme est de supprimer ce fonctionnement paritaire et que l'État reprenne totalement la gestion de l'assurance chômage. Les cotisations chômage sur les salaires seraient remplacées par une hausse de la CSG. L'argent cotisé précédemment pour le chômage pourra alors être utilisé dans un poste totalement différent par l'État. Le chômage n'est plus alors un système d'assurance auquel on cotise, mais se transforme en impôt plus ou moins redistribué en cas de cessation d'emploi et selon la volonté des gouvernements.

Dans un temps assez bref, cela risque de faire comme la sécurité sociale et les retraites. La CSG censée les financer étant utilisée pour d'autres dépenses de l'État, la branche n'est alors plus considérée comme rentable et il faut faire des coupes drastiques. Ce qui a poussé entre autres à la baisse du nombre de médicaments et d'interventions remboursés et à l'augmentation de l'âge de départ à la retraite.

Cette réforme va nécessairement diminuer le budget et encourager les gouvernements à créer de plus en plus de cas où il sera impossible de toucher son allocation. L'allocation chômage ne sera plus un droit pour lequel on a cotisé,

mais une allocation donnée par l'Etat selon son bon vouloir.

La chasse aux chômeurs

Les chômeurs devront faire un bilan de compétence dès le premier mois de chômage. Si un boulot disponible correspond à une de ses compétences, le chômeur est obligé de l'accepter. Sinon après deux refus on lui coupe toute allocation (RSA, aide au logement, chômage, etc.). Par contre si les compétences cochées dans ce petit livret ne

correspondent pas à des jobs disponibles, alors on vous oblige à faire une formation pour vous rendre adaptable au marché du travail.

Le bilan de compétence ne se limitera pas à celle conférée par les diplômes. Vous avez repeint votre cuisine tout seul? On peut vous proposer un boulot de peintre en bâtiment. Qu'importe si vous avez un diplôme de Kiné-ostéo, vous devez accepter.

Vraisemblablement les contrôleurs vont se baser sur nos emplois précédents pour déterminer ces compétences. Du coup, les petits jobs alimentaires passés risquent de se retourner contre nous. Si vous avez bossé à Monop', ils vont cocher la case «gestion de caisse» et on ne pourra pas refuser de taf dans la grande distribution. Pareil si on a travaillé deux mois à McDo pendant nos études, la compétence «restauration» sera validée et un ingénieur informatique au chômage sera obligé d'aller bosser au Patacrêpe du coin.

La suppression de l'UNEDIC et la chasse aux chômeurs devraient commencer au tout début de l'année 2018.

Ben Malacki

Source: Condensé d'un article paru sur <www.19h17.info/>

Radio Zinzine, quoi de neuf sur nos ondes...

L'Inventaire n°5

Si ce numéro venait à paraître avant le premier tour de l'élection présidentielle, on pourrait dire que malgré toutes les incertitudes qui pèsent sur elle, la régularité de *L'Inventaire* est chose plus fiable que les pronostics électoraux.

Cela nous permettrait également de passer notre consigne de vote: citoyennes, citoyens, n'allez pas à la pêche sans être bien renseignés sur la qualité de l'eau et des poissons; et pour plus de sûreté, plongez-vous plutôt dans ces pages, serties du seul rose qui ne vous déshonore pas un jour d'élection! Restons sourds aux appels au vote utile dans des conditions que nous n'avons pas choisies. Nous ne sommes pas dupes! Malgré les manipulations médiatiques, le terrifiant second tour Vincent Peillon - Yannick Jadot qui s'annonce n'aura pas notre participation.

Pour cette cinquième livraison, *L'Inventaire* devient un média participatif: il retient la proposition de publier «des recensions de textes dont le but est de vous en épargner la lecture et les séquelles qu'un tel acte pourrait engendrer (ennui, dégoût, nausée, vomissements...)». Son auteur, Jonas Schnyder, nous offre comme exemple une recension d'un livre de fausse critique de l'école numérique, honoré, entre autres, de la participation de Bernard Stiegler; un autre lecteur, Michel Caubel, dénonce justement la tartuferie de cet auteur. Nous publions donc ensemble ces deux textes.

La vague d'attentats en France a révélé l'islamisme comme un problème majeur et, en partie, un impensé d'une bonne partie de la contestation d'extrême gauche et alentours. On trouvera sur cette question un montage de citations d'origines diverses réalisé par Matthieu Amiech. Ce procédé donne à penser tout en rendant compte des difficultés qu'il y a, devant l'écheveau des problèmes, discours et processus historiques liés au sujet, à ne pas lâcher le fil de l'émancipation - si tant est, bien entendu, qu'on n'ait pas déjà renoncé à s'en saisir. Il nous a semblé que cela convenait bien aux intentions affichées par cette revue. En complément, une recension du livre de David Thomson, *Les Français jihadistes*, réalisée par Nicolas Eyguesier, montrera les nombreux intérêts de ce recueil de témoignages.

Radio Zinzine Info

F - 04300 Lamans

Tél: +04 92 73 10 56

Fax: +04 92 73 16 15

e-mail: info@radiozinzine.org

site: www.radiozinzine.org

Publication hebdomadaire

Com. Paritaire N°0214G87780

ISSN: 1248-2951

Directeur de Publication:

Jean Duffot

Édité et imprimé par l'

Association Radio Zinzine

Déclaration au Parquet: 9 mai 1994

Abonnement

20 € pour 6 mois

38 € pour 1 an

abonnement de soutien 50€

Chèque à l'ordre de Radio Zinzine